RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS
« Calendrier de l'Avent Transavold »
Décembre 2026

Article 1 : Organisateur

La société Bus Est, exploitant le **réseau de transport Transavold**, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Calendrier de l'Avent Transavold » sur sa page Facebook officielle.

Article 2 : Durée du jeu

Le jeu se déroule du **1er décembre au 24 décembre 2026**, hors week-ends, soit **18 journées de jeu**.

Les dates de publication peuvent être modifiées en cas de nécessité technique ou organisationnelle.

Article 3 : Conditions de participation

- Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure.
- Les mineurs peuvent participer sous la responsabilité de leur représentant légal.
- La participation est gratuite et sans obligation d'achat.
- Le personnel de Transavold participant à l'organisation du jeu n'est pas autorisé à participer au jeu.

Article 4 : Déroulement du jeu

Chaque jour de jeu à 6h30, **une question est publiée sous forme de story** sur la page Facebook officielle de Transavold. Pour participer, les internautes doivent :

1. Consulter la story du jour
2. Répondre au sondage proposé avant l'expiration de la story
3. Sélectionner l'une des deux réponses proposées.

La bonne réponse est communiquée le lendemain sur les supports Facebook de Transavold (en commentaire de la publication générique annonçant le jeu). Parmi les participants ayant donné la bonne réponse, un gagnant est tiré au sort pour remporter le lot du jour.

Lots mis en jeu

Les 18 gagnants se verront attribuer les lots suivants :

- ***3 gros lots*** (tirage spécial Saint-Nicolas, tirage spécial mi-décembre, tirage spécial Noël)
- ***Lots goodies :*** 15 pochettes cadeaux comprenant des petites surprises dont goodies

Les lots ne pourront donner lieu à aucun échange, remboursement ou contrepartie financière.

Article 5 : Information des gagnants et remise des lots

Un gagnant est désigné pour chaque question quotidienne, soit 18 gagnants au total pendant toute la durée de l'opération.

Le tirage au sort est effectué parmi les participants ayant sélectionné la bonne réponse.

Les gagnants seront contactés le lendemain de chaque question via un message privé Messenger.

Les gagnants disposeront d'un délai de **15 jours** pour répondre à la prise de contact.

Les modalités de retrait des lots seront communiquées directement aux gagnants.

Article 6 : Responsabilité

Transavold ne saurait être tenu responsable en cas :

- Des dysfonctionnements de Facebook ou du réseau Internet ;
- Des problèmes techniques empêchant la participation au jeu ;
- Des informations erronées communiquées par les participants ;
- De la perte ou de la détérioration des lots après leur remise ;
- De force majeure entraînant la modification, le report ou l'annulation du jeu.

Article 7 : Données personnelles

Les données communiquées par les gagnants sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion du jeu et de la remise des lots.

Les données collectées sont destinées exclusivement à Transavold et seront conservées pendant la durée nécessaire à l'organisation du jeu.

Les coordonnées collectées, pourront également être utilisées par Transavold afin d'adresser aux participants des informations relatives à l'actualité du réseau, à ses services, à ses offres commerciales, à ses événements et à ses campagnes promotionnelles.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition concernant ses données personnelles.

Ces droits peuvent être exercés auprès de Transavold, depuis le formulaire de contact du site internet https://www.transavold.com/

Article 8 : Facebook

Cette opération n'est ni gérée, ni parrainée, ni associée à Facebook.

Les informations fournies par les participants sont destinées à Transavold et non à Facebook.

Article 9 : Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Le règlement est consultable sur la page Facebook Transavold et/ou sur simple demande à la Maison de la Mobilité pendant toute la durée de l'opération.